

ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC WILLIAM INC.
PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DIMANCHE, LE 3 JUILLET 2011

Ouverture de la 46^e assemblée générale annuelle à 9h00
Au Manoir du Lac William à St-Ferdinand

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de la 46^e assemblée générale s'est faite par Yvan Aubre. Monsieur Aubre tient à remercier les groupements qui aident l'association des riverains pendant toute l'année : Caisse Populaire du Carrefour des lacs, Pépinière Aiglon, la Municipalité, Princecraft (prêt du ponton pour la patrouille), le Lakeside (pour prêt de la salle mensuellement pour nos rencontres) et le Manoir du Lac William pour la salle prêtée gratuitement pour l'assemblée générale.

Merci à vous de nous appuyer!

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jacques Boisvert et appuyé par Mme Suzanne Demers d'adopter l'ordre du jour tel que proposé avec l'ajout au varia suivant :

- a) Nom du comité
- b) Quais camping
- c) Agrandissement campings
- d) Bouées
- e) Arbustes
- f)

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 juillet 2010

Les gens ont fait la lecture du compte-rendu avant l'ouverture de l'assemblée générale. Il est proposé par M. Denis Rodrigue et secondé par Fernand Cantin de s'abstenir de faire la lecture en groupe du procès-verbal.

Il est proposé par M. Émile Houle et appuyé par M. Roland Arseneault d'adopter le procès-verbal de l'assemblée 2010 tel que présenté.

Accepté à l'unanimité

4. Rapport du Président Yvan Aubre

a) Rencontres du comité directeur

Le comité directeur a tenu 8 rencontres pendant la dernière année et une spéciale sur le guide pratique 2011.

b) Divers organismes dont nous faisons partie :

Yvan explique que notre comité directeur fait partie de plusieurs organismes de la région dont :

- Grobec (Groupe de concertation des bassins-versants de la zone Bécancour)
- CRECQ (Conseil Régional de l'environnement du Centre du Québec)
- Comité de gestion : comité composé de deux personnes du comité directeur de l'ARLW et de deux élus municipaux

Yvan explique que le comité de gestion n'a tenu que trois rencontres pendant la dernière année et qu'on en reparlera à la fin du mot du président.

c) Sondage avec les membres

Afin de mieux connaître les préoccupations des membres et de se donner un mandat clair pour les années à venir, nous avons réalisé un sondage avec les membres. Les résultats vous seront présentés à la fin du mot du président.

d) Journée arbustes

Comme les années passées, nous avons vendu et distribué des arbustes le 18 juin dernier.

e) Nom du comité

Nous avons souvent le commentaire que l'Association des riverains du lac William est un nom de comité qui est limitatif de par « riverains ». Nous vous avons remis des coupons de sondage au début de la rencontre et vous pourrez faire le vote pour changer le nom du comité. Le résultat sera connu à la fin de l'assemblée.

f) Réseau de surveillance volontaire des lacs

Encore cette année, nous avons fait l'inscription du Lac William pour les tests d'eau via le réseau de surveillance volontaire des lacs. L'association est l'organisme qui s'est inscrit pour ces tests d'eau, mais la prise des tests est de la responsabilité de la municipalité et les coûts sont assumés par le Comité de gestion.

g) Patrouille nautique

Encore cette année, nous avons la présence de la patrouille nautique au lac grâce à l'obtention d'une subvention « projet carrière-étude ». Par contre, l'an prochain de nouveaux règlements exigeraient que la patrouille soit dotée d'une embarcation semblable à celle des policiers. Notre patrouille en ponton ne serait plus

conforme. Nous ne perdons pas espoir et nous avons un plan B au cas où la loi serait en force pour l'été 2012. Nous remercions Princecraft pour le prêt du ponton pendant l'été pour la patrouille.

h) Guide 2011

Nous sommes très fiers de notre guide 2011. Nous tenons à remercier Suzane Chouinard et Stéphanie Roy pour le travail énorme que ces personnes ont mis pour réaliser ce guide. Par contre, nous ne sommes pas certains que le guide verra le jour en 2012.

i) Étude ichtyologique

Cette étude est celle sur les poissons. Le nombre de poissons, les espèces, les endroits de fraie, etc. La dernière étude fut faite en 1977. Nous faisons des démarches pour avoir une mise à jour de cette étude. Nous remarquons un nombre grandissant de pêches sur le lac et nous croyons bon d'avoir une telle étude.

j) Journée avec l'école

Encore cette année et grâce à la collaboration financière des Caisses Populaires, nous avons organisé une activité sur les milieux humides avec les élèves de l'école Notre-Dame. L'activité fut appréciée des élèves, des professeurs et de la direction de l'école.

k) Modélisation du réseau d'égoûts de Thetford Mines

Yvan Aubre et Serge Gagnon ont participé à une présentation sur la modélisation du réseau d'égoûts de Thetford Mines. Pour rectifier la situation, un échéancier de 20 ans a été mis en place.

Sondage – Yvan laisse la parole à Monsieur Laurier Larose

Laurier fait la présentation des résultats du sondage effectué en début d'année (voir annexe A)

Comité de gestion

Yvan fait la lecture d'une lettre envoyée à la municipalité le 16 juin dernier (voir annexe B) concernant notre inquiétude de la croissance constante des quais du camping Vague-à-Bond ainsi que les absences de rencontre pour le comité de gestion. Il explique qu'une rencontre du comité de gestion a eu lieu la semaine dernière et que le point à l'ordre du jour était la lettre. La municipalité n'a pas apprécié la lettre et une personne de la municipalité a même quitté le comité. Pour les personnes restantes à la rencontre, une discussion a eu lieu concernant le but de ce comité. Pour la municipalité, le comité est un comité qui fait des

règlements, alors que notre optique était plutôt un comité consultatif à la municipalité pour la santé et l'utilisation du lac. Le comité de gestion est mis en question. Nous avons décidé de laisser passer l'été et de se revoir en septembre. Pour les quais au camping, aucune nouvelle de la part de la municipalité.

Les membres réagissent beaucoup. Une discussion animée s'en suit concernant divers sujets qui touchent le lac dont les quais des deux campings. Ils s'inquiètent de voir le nombre élevé de bateaux et que ce nombre augmente à tous les ans. Certains demandent ce que la municipalité fait pour notre lac. Certains parlent de vignettes pour identifier les résidents versus les visiteurs. Yvan explique que les vignettes étaient le point chaud du comité de gestion, mais que l'application est difficile et qu'ils doivent trouver un endroit pour le lavage de bateaux pour réaliser ceci.

Yvan fait la lecture d'une nouvelle résolution parue dans le dernier bulletin municipal et qui porte sur les quais. Cette résolution date du 6 juin dernier et elle fait référence à la création d'une nouvelle réglementation sur les quais.

Ce qui est difficile avec un lac est que la surface est régie pour le fédéral, que le fond est régi par le provincial et que les berges sont du ressort municipal. Quand une décision doit être prise, les trois instances doivent être contactées et ceci demande un très long délai et une très grande patience.

Nos inquiétudes :

- L'envasement de plus en plus présente dans notre lac à la rivière Larose et en amont du lac.
- Le nombre croissant d'embarcations sur notre lac.

On cède la parole à Monsieur Donald Langlois, maire de St-Ferdinand

La municipalité fait des actions pour le lac. Nous n'avons qu'à penser aux fosses septiques et à l'embauche de Vicky Labranche pour les aménagements des bandes riveraines.

« Le lac nous tient tous à cœur » cite Monsieur Langlois.

En 2003, la municipalité a fait retirer une bonne partie des sédiments déposés dans le lac au niveau de la rivière Larose de 4 à 5 pieds maximum. Une fois par année (car c'est le permis qu'a obtenu la municipalité), la municipalité fait vider les bassins de sédimentation à raison de 150 voyages.

« La municipalité a le goût de travailler avec tous les citoyens de St-Ferdinand et elle conservera le comité de gestion » cite Monsieur Langlois.

Quais au camping. La municipalité possède bien un règlement pour le nombre de quais possible, mais le camping a obtenu une lettre du ministère leur permettant un nombre plus élevé de quais que le règlement municipal. Serge Gagnon mentionne au maire que : selon l'information qu'il a déjà obtenue, la réglementation générale (les GRANDES LIGNES DE TOUTE RÉGLEMENTATION) est souvent établie par les Ministères (pour l'uniformité provinciale générale) mais que les Municipalités **peuvent renforcer** cette même réglementation . Les municipalités **peuvent RENFORCER** une réglementation mais elles **ne peuvent les " DILUER "**. Ainsi , le ministère peut permettre un nombre jusqu'a 40 mais la municipalité **peut restreindre à 30** . Elle ne pourrait en permettre, même 41. Serge Gagnon demande à M. Langlois s'il serait possible de valider ce point légal.

Bouées. Des questions sont posées concernant l'absence de bouées au lac en date du 3 juillet 2011. **Monsieur Langlois explique que les bouées ont été volées.** La municipalité en a fait le constat au début juin quand ils ont voulu les installer au lac. Demain (lundi 4 juillet), un conseil aura lieu et il est à l'ordre du jour de faire l'achat de 25 bouées pour l'été 2011. Il faut savoir que le lac comptait 45 bouées. Monsieur Alain Rouillier fait une intervention en expliquant qu'il était sur le comité des riverains quand la réglementation sur les bouées fut faite. Les bouées sont d'une loi fédérale et il a fallu deux ans pour l'obtenir... il faut agir rapidement pour les remplacer. **Il dit que nous régressons dans le temps par rapport au lac et que la municipalité doit maintenant agir.**

Monsieur Langlois doit quitter et il laisse l'assemblée avec la citation suivante :
« seul on peut aller plus vite, mais ensemble, on peut aller plus loin. »

5. Présentation des états financiers au 31 mars 2011

Sonia Nolette fait la présentation des états financiers au 31 mars 2011 (voir Annexe C).

Il est proposé par M. Léonil Tardif et secondé par M. René Houle d'accepter les états financiers au 31 mars 2011 tel que présenté.

6. Présentation de la patrouille nautique

Nous avons la présence de deux nouveaux patrouilleurs : Monsieur Pierre-Alexandre Cyr et Monsieur Vincent Fontaine. Leur mandat est d'assurer la sécurité des gens sur le lac. Ils sont formés pour donner des contraventions. Cette année, la SQ leur a demandé d'émettre des constats d'infraction aux embarcations dont le chauffeur n'aurait pas son permis sur lui ou si des ceintures de sécurité étaient manquantes dans l'embarcation.

Les horaires de travail ne sont pas fixes et les patrouilleurs s'adaptent selon la température et la fréquentation.

7. Représentant des Fêtes du Lac
Absent

8. Mot du représentant de la municipalité de St-Ferdinand
Monsieur Langlois a quitté.

9. Question du public
En cas de crue des eaux du lac, peut-on empêcher la navigation aux bateaux de wake et de surf pour éviter des inondations encore plus grandes pour les riverains? Légalement, nous ne pouvons pas empêcher de navigation sur le lac, mais le club des wakeboard sont très sensibilisés sur notre lac et les fluctuations du niveau de l'eau. Au mois de mai, aucun bateau n'a navigué pendant la crue des eaux pour cette raison.

10. Élection des membres
Nous avons 4 membres sortants : Yvan Aubre, Guy Goupil, Loyd Malone et Pierre Girouard.

Yvan spécifie que Messieurs Goupil et Malone sont absents, mais qu'ils ont accepté de continuer sur le comité s'ils sont nommés.

Pour devenir un membre de l'Association des Riverains, une seule exigence est demandée, soit celle d'être membre des Riverains.

Président des élections

Il est proposé à l'unanimité que M. Jacques Boisvert soit nommé président des élections. Il accepte.

Élections

Il est proposé par M. Serge Gagnon la nomination de M. Loyd Malone. Il accepte.

Il est proposé par M. Léonil Tardif la nomination de M. Guy Goupil. Il accepte.

Il est proposé par M. René Houle la nomination de M. Alain Rouillier. Il refuse.

Il est proposé par M. André Côté la nomination de M. Francis Bolduc. Il accepte.

Il est proposé par M. Serge Gagnon la nomination de M. Yvan Aubre. Il accepte.

Il est proposé par M. Guy Bergeron la nomination de M. Pierre Girouard. Il accepte.

Il est proposé par Mme Caroline Boislard la nomination de Madame Nancy Olivier. Elle accepte.

Félicitations et merci à tous les élus!

Finalement, il est proposé par M. Léonil Tardif et secondé par M. André Veilleux de finaliser les candidatures telles que présentées.

11. Varia

a) Changement du nom de l'association et approbation règlement #2011-001

Tel qu'expliqué en début d'assemblée, nous trouvons le mot « riverains » limitatif pour notre comité. Les membres présents ont voté durant l'assemblée et voici les résultats :

Association des riverains du lac William : 12 votes
Association des résidents du lac William : 3 votes
Association du lac William : 17 votes

Notre comité changera donc de nom pour l'Association du lac William. Il est proposé par Madame Suzanne Demers et secondé par Monsieur Jacques Boisvert de changer le nom de l'association pour l'Association du lac William.

Accepté à l'unanimité.

Le comité directeur soumet le règlement #2011-001 pour l'approbation du changement de nom. Ce règlement est approuvé par le 2/3 des membres.

b) Quais camping

Ce point a déjà été discuté.

c) Agrandissement des campings

Ce point a déjà été discuté.

d) Bouées

Coût des bouées : 300 \$ par bouées excluant la chaîne à ajouter et le poids.

Monsieur Robin Provencher prend la parole pour expliquer le travail qu'il a fait depuis les dernières années pour les bouées. Il explique que nos bouées n'étaient plus conformes selon une nouvelle réglementation et que la municipalité devait remplacer des bouées à tous les ans pour se conformer.

Selon lui, nous ne verrons pas de bouées sur le lac pour l'été 2011. Le tout sera accepté au conseil demain soir, il faut faire la commande et recevoir les bouées, il

faut y ajouter la chaîne et le poids. Notre inquiétude : achat de 25 bouées seulement sur un total de 45. Un membre suggère de ne pas mettre de bouées au village pour mettre la pression sur la municipalité pour acheter les 20 bouées manquantes.

e) Arbustes

En cas de besoin ou des questions sur les arbustes, vous pouvez téléphoner Madame Vicky Labranche à la municipalité.

12. Tirage des prix de présence

La Pépinière Aiglon nous a gracieusement remis 10 arbustes pour les bandes riveraines comme prix de présence. Voici les gagnants des prix de présence :

- M. Noël Therrien
- M. Denis Rodrigue
- M. Florian Binette
- M. Gilles Dubois
- M. André Veilleux
- M. Jacques Boisvert
- Mme Raymonde Côté
- M. Claude Pelletier
- M. Marc Salvail
- M. Francis Bolduc

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Léonil Tardif et secondé par Madame Sonia Nolette d'accepter la levée de l'assemblée à 11h45.